



L'ACTION MUNICIPALE



Bulletin d'information de Saint-Hippolyte

Septembre 2011

MOT DU MAIRE

■ À Saint-Hippolyte : La qualité de vie avant tout !

Depuis le premier novembre 2009, la priorité des membres du Conseil est d'accroître la qualité de vie des familles dans une perspective intergénérationnelle. Les récentes consultations effectuées dans le cadre de l'élaboration de la politique familiale nous ont démontré que nous avons visé juste avec cet objectif en regard des besoins à combler. Bien que cette démarche prometteuse (la politique familiale) est loin d'être terminée, c'est dans cette optique que vendredi dernier nous procédions à l'inauguration officielle de deux terrains de tennis au parc du lac Connelly. Accessible depuis le 22 août dernier, cette installation vient compléter notre plan d'aménagement d'un parc intergénérationnel. Situé dans le secteur sud de la municipalité, nous souhaitons que tous les Hippolytois puissent venir y pratiquer leur activité préférée.



La première phase fut complétée l'an passé avec l'installation des modules de jeux et l'aire de repos, l'aménagement paysager et la fin des travaux au pavillon Maxime Gingras, lequel s'avère un relais fort apprécié particulièrement en période hivernale. Cette année nous avons ajouté la surface de dek-hockey et les deux terrains de tennis. Nous aurions pu disperser ces installations sur le territoire, mais



dans une municipalité où les transports se font principalement en automobile, nous préférons concentrer ces installations en un lieu où tous les membres de la famille pourraient y



trouver leur compte, des tous petits aux ados, sans oublier les parents et les grands-parents. Nous vous invitons à découvrir ces nouvelles installations, elles vous appartiennent.

Nous avons la chance de vivre dans un environnement champêtre remarquable. En plus de travailler à la protection et la promotion de ce patrimoine environnemental, nous voulons offrir des activités emballantes sur notre territoire. Accroître l'offre de service aux citoyens afin de répondre à leurs besoins, dans les limites de notre capacité de payer, voilà le mot d'ordre du Conseil.



D'autres projets sont sur la table à dessin et nous vous en ferons part lors de l'énoncé des priorités budgétaires. Entre temps, n'hésitez pas à communiquer avec notre service des loisirs afin de prendre connaissance des nombreuses activités offertes sur notre territoire. Une rentrée à l'enseigne de l'activité physique, ça bouge à Saint-Hippolyte !

Bruno Laroche, maire

Cliquez pour voir www.saint-hippolyte.ca

1

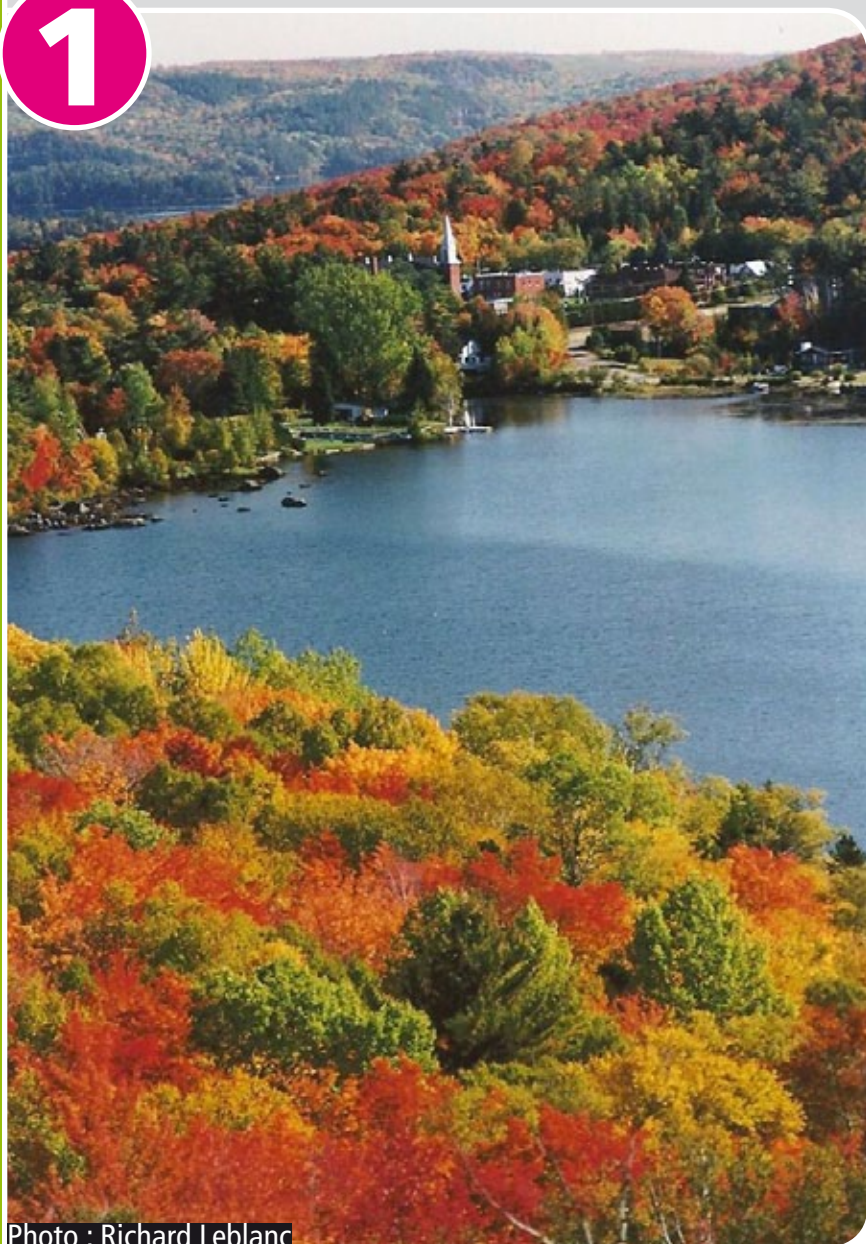


Photo : Richard Leblanc

2

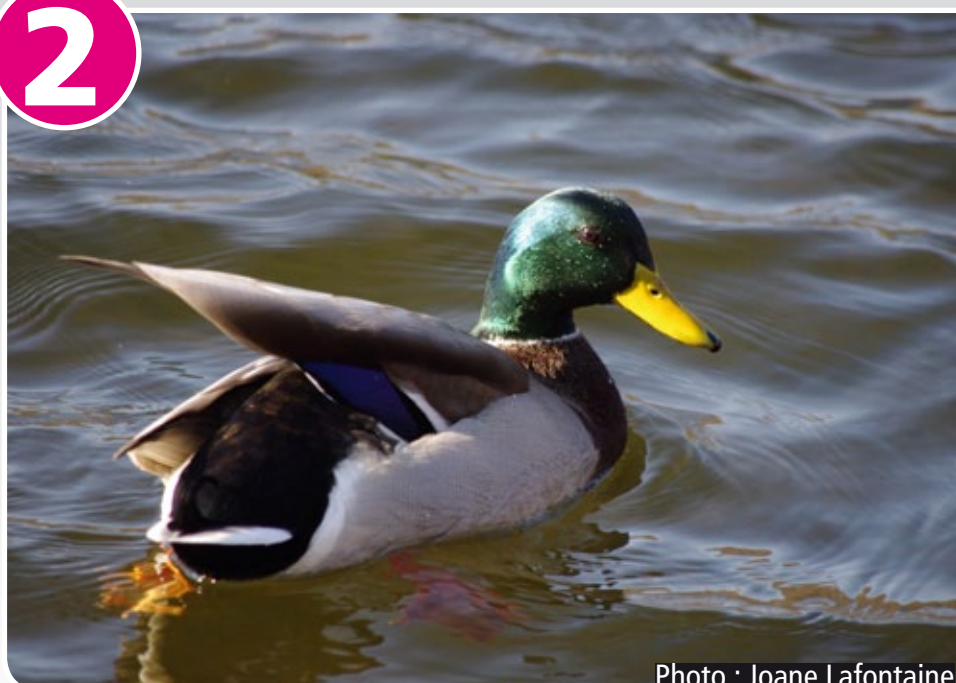


Photo : Joane Lafontaine



Concours de photo

Voici le temps de décerner les prix pour le concours de photo que nous avons tenu cette année. Le premier prix est décerné à Richard Leblanc pour son magnifique panorama automnal et il remporte un chèque-cadeau pour deux brunchs gastronomiques à l'Auberge du Lac Morency d'une valeur de plus de 60 \$. Le second prix est attribué à Joane Lafontaine qui obtient un chèque-cadeau de 40 \$ à la Pharmacie Famili-prix. Le troisième prix est remis à Séverine Deprun qui gagne un chèque-cadeau de 20 \$ à la chocolaterie Choco-Délice. Merci à tous les participants et félicitations aux gagnants !

3



Photo : Séverine Deprun

Une subvention de 45 000 \$ Merci Monsieur le député de Bertrand !



Lors de la dernière séance ordinaire, les membres du Conseil municipal étaient heureux d'annoncer l'octroi d'une subvention de 45 000 \$ provenant du député de Bertrand Claude Cousineau pour l'amélioration du réseau routier municipal. Comme l'exige ce programme, cette somme servira à payer des travaux effectués. Aussi, le coût des travaux exécutés sur le chemin du Lac Morency pour la réfection des fossés et de la chaussée pour un total de 177 236,37 \$ sera diminué de 45 000 \$.



Gilles Beauregard

Finance & Administration,
Communication & Culture
450.563.2505 #507
gbeauregard@saint-hippolyte.ca



Yves Dagenais

Travaux Publics
450.563.2505 #503
ydagenais@saint-hippolyte.ca



Chantal Lachaine

Services communautaires
Loisirs
450.563.2505 #502
clachaine@saint-hippolyte.ca



Denis Lemay

Sécurité publique
450.563.2505 #506
dlemay@saint-hippolyte.ca



Donald Riendeau

Service de l'urbanisme
450.563.2505 #504
driendeau@saint-hippolyte.ca



Philippe Roy

Environnement
450.563.2505 #505
proy@saint-hippolyte.ca

Conseil de ville

La prochaine séance régulière du conseil aura lieu le lundi 3 octobre, à 19 h 30, à l'Église paroissiale.



Tristan Mitchell



Elsa Daemen



Jacob Lachance



Jacob Boutin



Samuel Delattre



Jacob Boutin



Bibliothèque

CLUB DE LECTURE : UN FRANC SUCCÈS !

Le Club de lecture, les aventuriers du livre, a connu un énorme succès cet été ! Plus de 160 enfants se sont inscrits au club (un record !) et ont pu participer à différents tirages hebdomadaires ainsi qu'au tirage final qui a eu lieu le samedi 27 août. Au total, 48 prix ont été offerts dont trois cartes-cadeaux de la librairie Renaud-Bray, des livres, des crayons géants, etc. Félicitations à tous les gagnants ! Voici six gagnants des tirages hebdomadaires : Elsa Daemen, Jacob Lachance et Jacob Boutin, Samuel Delattre, Jérémy Beauregard et Tristan Mitchell.

HEURES D'OUVERTURE

Mardi	13 h à 19 h
Mercredi	9 h à 19 h
Judi	13 h à 21 h
Vendredi	13 h à 21 h
Samedi	9 h à 14 h

Information : 450.224.4137

www.reseaubibliolaurentides.qc.ca

SEMAINE DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

Surveillez votre journal du mois d'octobre pour connaître tous les détails de la Semaine des bibliothèques publiques qui se déroulera du 15 au 22 octobre 2011. C'est un rendez-vous !

Réglementation générale pour le terrain de tennis municipal

1. Il est obligatoire de porter un chandail dès que l'on pénètre dans l'enceinte. Le port de souliers de tennis ou de course est obligatoire en tout temps sur le terrain.
2. Lorsqu'il y a affluence, la rotation de simple s'effectue à toutes les trente minutes et la rotation de double à toutes les heures.
3. Il est strictement défendu de boire, manger et fumer sur le court de tennis.
4. En cas de pluie, les préposés peuvent ordonner la fermeture du terrain pour des raisons de sécurité.
5. Lorsqu'il y a affluence sur le terrain, les paniers de balles pour la pratique ne seront pas acceptés. Le surveillant aura pleine autorité pour autoriser ou non la pratique avec les paniers de balles.
6. Le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire se réserve le droit d'utiliser le tennis pour des cours, des tournois ou toute autre activité spéciale.

TENNIS LIBRE / TOUS LES JOURS

HEURE D'OUVERTURE DE 9H00 À 20H00

DU 22 AOÛT AU 10 OCTOBRE 2011

Disco des jeunes

Vendredi, 14 octobre 19 h à 21 h 30

Pavillon Roger-Cabana

Coût : 5 \$

LA MUSIQUE, ÇA VOUS BRANCHE ? JOIGNEZ-VOUS À L'ÉQUIPE DE BÉNÉVOLES SANS PLUS TARDER !

Camp Tortilles : Objets perdus !

Suite au Camp de jour Tortilles, vous réalisez qu'un article est manquant ? Si tel est le cas, nous vous invitons à faire un saut à l'Hôtel de Ville afin de récupérer le tout avant le 30 septembre. Merci de votre collaboration !

Nancy Petit lors de son 1^{er} don de sang

Collecte de sang : Unis pour une cause

Le 16 août dernier, 72 personnes ont fait un don de sang dans le cadre de la collecte annuelle organisée par Héma-Québec, de concert avec la Municipalité. L'objectif était de 70 personnes. Fait intéressant, parmi les participants, figuraient plusieurs nouveaux donneurs. Merci à vous tous !

Information

Anne-Marie Braün

Coordonnatrice loisirs, culture et vie communautaire
ambraun@saint-hippolyte.ca
450.563.2505 # 238

■ Pourquoi recycler ?

Le recyclage permet de diminuer l'exploitation de matières premières. Les matières recyclables qui sont récupérées sont acheminées au centre de tri qui les séparera pour ensuite les revendre et fabriquer d'autres matériaux. Vous pouvez appliquer au quotidien diverses habitudes pour maximiser l'utilisation du bac de recyclage et ainsi les détourner du site d'enfouissement. D'ailleurs, voici des trucs pour améliorer votre façon de recycler :

- Pour vous aider à récupérer les contenants consignés, vous pouvez les entreposer dans des sacs d'épicerie réutilisables afin de les transporter chez les marchands et ainsi vous servir de ces sacs pour faire vos emplettes. Si vous ne voulez pas retourner vos contenants consignés pour récupérer le montant de la consigne, vous pouvez mettre ces matières dans le bac de recyclage.
- Il faut rincer tous les contenants de carton, de plastique, de verre et de métal pour éviter les odeurs et améliorer la qualité des matières. Afin de rincer les différents contenants recyclables sans gaspiller de l'eau, vous pouvez les faire tremper dans votre eau de vaisselle. En les laissant tremper, il sera plus facile de les rincer correctement.
- Les annuaires téléphoniques peuvent être déposés dans le bac de récupération. Si vous

le désirez, vous pouvez aussi annuler la distribution de l'annuaire Pages Jaunes en communiquant avec le Service de distribution du Groupe Pages Jaunes au 1-800-268-5637 ou en vous rendant à l'adresse <http://ypg.com/distribution>.

- Pour les boîtes de conserve, il n'est pas nécessaire d'enlever les étiquettes qui les recouvrent, car elles seront fondues à des températures tellement élevées que le papier disparaîtra. Par contre, il faut rabattre les couvercles dans les boîtes pour éviter des blessures aux employés de collecte et de tri.
- Il faut séparer les couvercles et les contenants de plastique avant de les insérer dans le bac de recyclage, car ils ne sont pas fabriqués du même type de plastique. Il faut exécuter le même procédé avec les contenants en verre qui ont un couvercle de métal.
- Vous avez besoin de plus d'espace dans votre bac ? Vous pouvez défaire vos boîtes et écraser les cartons de lait et les boîtes d'œufs en les aplatissant avec vos pieds.



En augmentant la quantité de matières recyclables collectées, nous réduisons par le fait même la quantité de matières enfouies, ce qui permet de préserver l'environnement.

PROGRESSION DU RECYCLAGE

Pour le mois d'août, la quantité de matières recyclables récupérées a augmenté de 29 % par rapport à l'année dernière. Les Hippolytois ont récupéré 25 % plus de matières recyclables de janvier à août. Félicitations à tous pour ces efforts de tri.

DISTRIBUTION DE BACS ROULANTS

La Municipalité a terminé la distribution de bacs roulants pour la collecte du recyclage. Si vous n'avez toujours pas reçu votre bac, veuillez contacter la Municipalité au 450.563.2505. Si vous venez d'aménager dans votre maison nouvellement construite, sachez que le bac roulant vous sera livré après que la Municipalité ait effectué l'inspection finale de la maison. Aucun contenant pour la collecte des ordures n'est fourni par la Municipalité. C'est la responsabilité du propriétaire de s'acheter une poubelle, un bac roulant ou une boîte à déchets.



■ Entretien des fosses septiques

Une installation septique, même si elle est réglementaire, peut laisser s'échapper du phosphore, des bactéries et des coliformes fécaux dans l'environnement. On peut diminuer ce risque en faisant un bon entretien. Voici donc quelques conseils d'entretien que vous pouvez appliquer pour prolonger la durée de vie de votre installation septique :

- Évitez les débouche-tuyaux chimiques et les produits destinés à stimuler l'action des bactéries dans la fosse; ils sont inutiles et peuvent endommager le système;
- Ne circulez pas sur l'emplacement du champ d'épuration et n'y laissez pousser ni arbres, ni arbustes;
- Ne surchargez pas le système avec de grandes quantités d'eau; les solides n'auront pas le temps de se déposer au fond de la fosse et pourraient atteindre le champ d'épuration;

- Ne jetez pas des lingettes nettoyantes, tampons, couches jetables, essuie-tout, condoms et mégots de cigarettes dans la toilette; ces matières ne sont pas biodégradables et peuvent s'accumuler dans votre fosse septique et boucher vos tuyaux.
- Ne jetez pas de graisse ni d'huile dans la fosse, car lorsque le gras se solidifiera, il risque de former des bouchons avec le papier de toilette, ce qui colmatra les tuyaux;
- Ne jetez pas de désinfectant ménager, de solvant, de décapant, de la peinture, bref tout produit chimique dans votre fosse, car cela affectera les micro-organismes qui décomposent la matière organique.

Un bon entretien vous permettra d'augmenter la durée de vie de votre fosse septique, mais il faut savoir qu'elle ne peut durer éternellement et qu'il faut la changer lorsqu'elle montre des signes de mauvais fonctionnement.

■ Vidange de fosses septiques

Depuis le début du programme, 1 356 fosses septiques ont été vidangées, et 80 fosses n'ont pu être vidangées, car elles étaient non dégagées. Votre collaboration est essentielle au bon fonctionnement du Programme de vidange de fosses septiques. Sachez que toutes les fosses septiques et les puisards devront être vidangés et les propriétaires qui n'auront pas dégagé leur fosse septique recevront une facture de 75 \$ pour défrayer les coûts de déplacement inutile. Depuis le début de la saison 2011, 64 installations sanitaires non conformes à différents niveaux ont été trouvées.

Voici le sommaire des rues dont les résidences seront vidangées en septembre et en octobre:

RUES VIDANGÉES EN SEPTEMBRE

50^e, 51^e, 52^e, 58^e, 59^e, 60^e, 61^e, 62^e, 63^e, 64^e, 65^e, 66^e, 67^e, 68^e, 126^e, 127^e, 129^e avenues, Gagné, Hêtres, Hirondelles, Église, Lac à l'Anguille, # civique 349 et plus chemin du Lac Bleu, une partie du Lac Connelly, Mathieu, Pinsons, Sapins, Tilleuls.

RUES VIDANGÉES EN OCTOBRE

111^e, 113^e, 112^e, 114^e, 115^e, 116^e, 117^e, 118^e, 119^e, 120^e, 121^e, 122^e, 123^e, 124^e, 125^e, 128^e, 382^e avenues, Boucher, Bouleaux, Brière, Domaine Namur, Josée, Lac Connelly, Lauri-Jo, Perreault, Pilon, Sigouin, Thibodeau, Veilleux.